

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification

Code RNCP : 15196

Plasticien-céramiste

Autorité responsable de la certification

Entreprise Céline Laurent céramique - Centre professionnel international de formation aux arts céram

III (Nomenclature de 1969)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

224v verrerie d art, cristallerie d art, céramique d art, vitrail..

Formacode(s) :

Le titulaire de la certification est le créateur de ses œuvres qui peuvent être des pièces uniques, de série ou des pièces de commande. Elles peuvent appartenir au domaine de l'utilitaire, de la décoration ou de l'artistique (sculpture...).

Il les conçoit, les réalise, les installe et les fabrique.

Il en assure la promotion et la commercialisation.

Il gère son entreprise de céramique ou de poterie (individuelle ou Petite Entreprise) et la développe.

Il anime des stages pour divers publics, des démonstrations et des conférences.

La certification atteste que le titulaire est capable de :

* maîtriser l'ensemble des processus d'élaboration, de conception, de réalisation et de fabrication nécessaires à une production de qualité et les faire évoluer en fonction de ses projets et de ses objectifs.

* concevoir un four et connaître les techniques d'entretien de divers fours et conduire les cuissons.

* mettre en œuvre les règles d'hygiène et de sécurité propres au métier.

* prouver une culture artistique, technique et historique qui lui permet l'analyse des objets céramiques et l'installation des pièces.

* gérer et développer son entreprise

* s'insérer dans son environnement économique et professionnel.

* commercialiser sa production en tenant compte du marché.

* animer des ateliers de céramique et des conférences sur les pratiques professionnelles

Secteur des métiers d'art

- Création ou reprise d'une Entreprise

Céramiste, potier, céramiste d'art, céramiste plasticien

- Salariés :

Entreprises de céramiques

Animateur d'atelier de céramique dans des associations et autres structures

Artiste céramiste, plasticien, artisan céramiste, potier, animateur d'atelier céramique, animateur d'atelier artistique, gestionnaire d'entreprise céramique PME.

Codes des fiches ROME les plus proches :

B1201 : Réalisation d'objets décoratifs et utilitaires en céramique et matériaux de synthèse

B1101 : Création en arts plastiques

G1203 : Animation de loisirs auprès d'enfants ou d'adolescents

K1206 : Intervention socioculturelle

Descriptif des composantes de la certification :

La certification se compose de trois domaines d'activités déclinés sept modules de compétences :

Domaine "professionnel"

Techniques de bases

1 - Fabrication

2 - Décoration

3 - Cuisson

Conception Artistique

4 - Conception

5 - Montage et installation

Domaine "gestion"

6.1 - Gestion d'entreprise (gestion, comptabilité, ressources humaines, relations commerciales)

6.2 - Création d'entreprise

Domaine "animation"

7 - Animation d'ateliers, de démonstrations et de conférences

I) Par formation:

* La pratique professionnelle est évaluée par contrôle continu par les formateurs et les produits ou objets sont présentés au jury de professionnels en fin de formation

* Les critères d'évaluation reprennent l'ensemble des compétences développées dans les sept modules et acquises dans les pratiques de la méthodologie de la fabrication, le tournage, le moulage, la décoration (engobe, émaux, patine), la conception (création, histoire de l'art, ...), le montage et l'installation lors d'événements, l'animation ainsi qu'en gestion et commercialisation. Le jury de fin d'année apportera son appréciation et validera les compétences du candidat sur ces modules.

* L'épreuve écrite réside dans le travail du mémoire de fin d'année, soumis au jury. Il établit et synthétise l'ensemble des compétences acquises ainsi que le projet professionnel et d'installation.

A l'issue de la formation, les candidats peuvent se voir décerner la certification dans son

entièreté ou partielle (modules). En cas de validation partielle, ils en garderont le bénéfice pendant 5 ans.

II) En VAE

Après recevabilité basée sur 3 années d'expérience en relation avec le référentiel des activités, le candidat élabore un dossier décrivant ses expériences et illustre de photographies les modules relevant du domaine professionnel. Après étude du dossier, le candidat est mis en situation pour les modules relevant des techniques de base, puis il est convoqué par le Jury à un entretien.

La validation partielle est basée sur les sept modules de compétences :

- * Compétences techniques et conceptuelles
- * Compétences de gestion
- * Compétences en animation

Pour une démarche VAE : justifier d'au moins trois années d'expérience professionnelle acquise par une activité salariée, ou non salariée, ou bénévole en rapport direct avec la céramique.

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

Conditions d'inscription à la certification	Oui
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	
En contrat d'apprentissage	
Après un parcours de formation continue	X
En contrat de professionnalisation	X
Par candidature individuelle	X
Par expérience dispositif VAE prévu en 2012	X

Accessible en Nouvelle Calédonie	
Accessible en Polynésie Française	
Liens avec d'autres certifications	

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 10 août 2012 publié au Journal Officiel du 22 août 2012 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau III, sous l'intitulé "Plasticien-céramiste" avec effet au 01 décembre 2008 jusqu'au 22 août 2017.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Statistiques :

5 par an

Autres sources d'information :

<http://cpifac.com>

Lieu(x) de certification :

Entreprise Céline Laurent céramique - Centre professionnel international de formation au arts céramiques (CPIFAC) : Alsace Lorraine Champagne-Ardennes - Meurthe-et-Moselle (54) [Velaine en Haye]

Entreprise Céline Laurent Céramique

Centre Professionnel International de Formation aux Arts Céramiques (CPIFAC)

bat 121 parc de loisirs de la forêt de Haye

54840 Velaine en Haye

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Entreprise Céline Laurent Céramique

Centre Professionnel International de Formation aux Arts Céramiques (CPIFAC)

bat 121 parc de loisirs de la forêt de Haye

54840 Velaine en Haye

Historique de la certification :